

ANNONCES DU 15 février au 1^{er} mars

Messes et prières en semaine

- ▶ À la chapelle Saint-Thomas de Villeneuve (STV) à Plougastel, le mardi à 9h
- ▶ À la chapelle de l'Arche au Relecq-Kerhuon, pas de messe durant les vacances scolaires
- ▶ À la chapelle Sainte- Anne de Gouesnou, le mercredi à 9h (sauf le mercredi 18 février)
- ▶ À l'église de Guipavas (sacristie), le mercredi à 9h (sauf le mercredi 18 février)
- ▶ À l'église du Relecq- Kerhuon, le jeudi à 9h
- ▶ À la salle St Jacques de l'EHPAD Saint- Thomas de Plougastel, le vendredi à 11h
- ▶ Prière du chapelet : le lundi 17h à Guipavas (sacristie), le vendredi 17h30 à Plougastel (STV)

Mercredi des Cendres, 18 février

Messe à Tourbian à 9h et 19h

(pas de messe à Gouesnou et Guipavas à 9h)

Messes dominicales

Samedi 21 février : Messe à Gouesnou à 18h

Samedi 28 février : Messe à Tourbian à 18h

Dimanche 22 février et 1^{er} mars : Messe à 9h30 à Plougastel et 10h Guipavas

(pas de messe au Relecq-Kerhuon les dimanches 22/02 et 01/03)

PROPOSITIONS PAROISSIALES

- ▶ Permanence d'accueil ou de confession assurée par un prêtre à l'espace Letty au Relecq- Kerhuon tous les samedis de 10h à 11h45.
 - ▶ Répétition de la chorale paroissiale lundi 16 février à 20h à l'espace Letty au Relecq- Kerhuon.
 - ▶ La prochaine rencontre "Lire l'Évangile" à l'espace Letty au Relecq-Kerhuon aura lieu le mardi 3 mars de 18h à 19h30. Elle concernera le 3^e dimanche de Carême (8 mars 2026). Les textes partagés seront Jean 4, 5-42, Exode 17,3-7 et Romain 5,1-2.5-8.
 - ▶ Samedi 7 mars à 18h à Gouesnou : messe de la 3^e étape de préparation à la Première Eucharistie pour les enfants.
 - ▶ Amicale inter-paroissiale Brest- Élorne et Sainte- Anne de Fada au Burkina- Faso.
- Durant le Carême, jeudi 12 mars à 20h, soirée bol de soupe avec présentation de la paroisse Ste- Anne au travers de ses réalités actuelles, échange en visio avec son curé, Père Vincent Soubeiga, temps de prière et présentation des projets envisagés pour lesquels vous pourrez déposer des dons.

FORMATION POUR TOUS LES ACTEURS PAROISSIAUX AGISSANT AUPRÈS DE MINEURS OU MAJEURS VULNÉRABLES.

Suite aux divers abus révélés dans l'Église ces dernières années, le diocèse a signé une charte pour la protection des mineurs et des majeurs vulnérables. Il est important que tout acteur paroissial agissant auprès de ce public, se sente concerné et soit informé.

Cette charte est présentée à toutes les paroisses du diocèse.

La réunion de présentation pour la paroisse Brest-Élorne aura lieu le jeudi 5 mars, de 20h à 22h à l'Espace Letty du Relecq.

Cette réunion sera animée par la commission diocésaine en charge de cette charte dont Fabienne PADEL, déléguée diocésaine Pastorale Jeunes et Vocations.